

Mairie de SURY-LE-COMTAL

Séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2016

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 29

Membres présents : 20

Membres excusés avec pouvoir : 9

Membres absents :

Mme MERIDJI arrivée à 20h08

Mme FAURE arrivée à 20h33

ORDRE DU JOUR

SECRETAIRE DE SEANCE

L'Assemblée désigne Madame BONNET Sylvie en qualité de secrétaire de séance.

Arrivée de Madame MERIDJI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ

1°) Rapport annuel d'activité 2015. Prix et qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif

A la majorité des membres par 23 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée prend note du rapport annuel d'activité 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

2°) Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

A la majorité des membres par 23 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée prend note du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

3°) Rapport annuel du délégataire des lignes régulières de transports (ligne N° 125 Saint-Marcellin-en-Forez / Saint-Just-Saint-Rambert et ligne N° 309 Saint-Just-Saint-Rambert / Montbrison) – Exercice 2015

A la majorité des membres par 24 voix pour, 4 abstentions, l'Assemblée prend note du rapport annuel du délégataire des lignes régulières de transports (ligne N° 125 Saint-Marcellin-en-Forez / Saint-Just-Saint-Rambert et ligne N° 309 Saint-Just-Saint-Rambert / Montbrison) pour l'exercice 2015.

4°) Présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Loire Forez (CALF) – Exercice 2015

A la majorité des membres par 18 voix pour, 10 abstentions, l'Assemblée approuve le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour l'exercice 2015.

SAGE

A l'unanimité des membres, l'Assemblée prend note du bilan SAGE.

Arrivée de Madame FAURE

EAU

Eau : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau – Année 2015

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2015.

SIEL

1°) Dissimulation réseaux de la Côte Sainte-Agathe – Fonds de concours avec le SIEL – Complément

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte le complément du fonds de concours avec le SIEL pour la dissimulation des réseaux de la Côte Sainte-Agathe. Participation commune 14 709 €.

URBANISME

1°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer et signer la demande de démolition du bâtiment sis 4, rue Jordan.

2°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer et signer la demande de démolition du bâtiment sis rue de l'Ancienne Mairie.

CESSION

Cession terrain au département - Complément

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la vente complémentaire d'une parcelle propriété de la commune (BH N° 77 contenance 904 m²) au Conseil Départemental de la Loire pour un montant de 452 € dans le cadre de la réalisation de la déviation de la RD8.

SUBVENTION

1°) Demande de subvention Agence de l'eau Loire Bretagne – Route de la Dévalla

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour prendre en compte la contrainte des eaux pluviales lors de l'aménagement piétonnier route de la Dévalla.

2°) Demande de subvention Agence de l'eau Loire Bretagne – Groupe scolaire

A la majorité des membres par 22 voix pour, 5 contre, 2 abstentions, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour une étude hydraulique relative aux modifications des aménagements extérieurs de la construction du groupe scolaire.

CONVENTION

Convention avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez – Abris bus – Fonds de concours

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le fonds de concours avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez d'équipement d'abris bus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

BIBLIOTHEQUE

Désherbage de la bibliothèque – Désaffectation de certains documents

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve les modalités de désherbage de la bibliothèque et accepte que Mr BOASSO, adjoint se charge de procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections.

FINANCES

1°) Création de l'opération N° 127 – Route d'Epeluy

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 127 – Travaux d'aménagement route d'Epeluy.

2°) Création de l'opération N° 90 – Démolition

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 90 – Démolition de plusieurs bâtiments.

3°) Garanties d'emprunts sollicitées par NEOLIA

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte la garantie d'emprunt complémentaire « PLUS » sollicitée par NEOLIA pour la construction de 33 logements au Domaine du Béal. (Montant garanti PLUS 53 753.87 €).

4°) Décisions modificatives

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte les virements de compte à compte sur le budget de la commune tels que présentés.

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte les virements de compte à compte sur le budget de l'eau tels que présentés.

ECLAIRAGE PUBLIC

Question à l'ordre du jour demandée par un élu

A la majorité des membres par 8 pour, 9 abstentions, 12 contre, l'Assemblée refuse la remise de l'éclairage public route de l'Ozon après le passage à niveau.

QUESTIONS DIVERSES

Approbation de vingt-deux décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sury-le-Comtal, le 27 septembre 2016

Le Maire
Yves MARTIN

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL' around the perimeter and a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the seal.

